



Compte rendu CSAL FS du 15 mars 2024

Lors de cette réunion, la délégation FO Finances était composée d'Ali DOUAIR et Christian PERNOT. L'ordre du jour était le suivant :

- Vote : approbation des Procès Verbaux des FS des 20 avril, 22 juin et 12 septembre 2023
- Note d'orientation ministérielle 2024
- Bilan budget 2023
- Premières réalisations (validation des devis) sur le budget 2024
- Suivi des registres SST, accidents de service et fiches de signalement
- Présentation Sign@lfip
- Restauration collective sur l'ensemble des sites de la DDFIP (point oral)
- Suivi des travaux immobiliers : points sur les sites d'Apt, Cavaillon, Avignon (P348), Carpentras (point oral)
- Calendrier des visites de sites par la FS
- Questions diverses

La délégation FO finances a lu une déclaration liminaire que vous pourrez lire sur le site de la section FO DGFIP 84.

1 Procès verbaux des FS des 20 avril, 22 juin et 12 septembre 2023 :

Les PV sont approuvés par les trois organisations syndicales.

2 Note d'orientation ministérielle 2024 :

Elle s'organise autour de six points :

- assurer la sécurité des agents et les accompagner lors d'événements graves avec notamment la passation en 2024 d'un marché national d'intervention de psychologues afin d'apporter un soutien psychologique aux agents victimes ou témoins d'un événement grave ;
- Renforcer l'efficacité de l'évaluation des risques professionnels avec le déploiement d'un nouvel outil « Prévaction » et la mise en place d'une nouvelle méthodologie ;
- Améliorer les conditions de travail, agir sur l'organisation du travail pour prévenir les risques professionnels et donner du sens au travail via notamment la mise en place sur 2024 d'un guide « repères pour agir sur les transformations du travail et faire de la prévention » ;
- Prévention des risques de désinsertion professionnelle et accompagnement des agents en fin de carrière (mobilisation des services RH, du médecin du travail, de l'assistante de service social, de l'inspecteur de Santé et Sécurité au travail) ;
- Poursuivre le développement de la culture de prévention des risques professionnels par une politique de formation et d'information ;
- Maîtriser le risque amiante (signalétique, prévention).

3 Bilan budget 2023

Il est de 68 969 €, 21€ n'ont pas été utilisés. 6527 € ont servi à acheter des téléphones portables. Si FO Finances comprend l'intérêt d'acheter des smartphones, il n'en demeure pas moins qu'un tel achat ne doit pas être réalisé avec le budget destiné à financer les besoins en matière de santé et de sécurité des agents.

En matière de formation, FO est opposée à l'organisation d'un forum théâtre sur le budget FS. Une telle dépense pourrait être prise en charge par l'action sociale, qui s'occupe des loisirs.

4 Budget 2024 : premières réalisations

Le budget pour l'achat de matériel est de 58 914 € et de 16 916 € pour les formations.

Pour FO, les achats et stages financés par le budget de la formation spécialisée doivent améliorer l'hygiène et la sécurité des agents. Ce budget ne doit pas, du fait des restrictions budgétaires, financer les opérations du budget de la Direction ou même de l'action sociale.

FO a donc voté contre les achats ou stages suivants qui ne relèvent pas du budget de la formation spécialisée:

- achat d'un transpalette de 2700 €. Une telle dépense, conséquente, relève du budget général;
- entretien des fontaines à eau: 4480 €, idem;
- forum théâtre: 1800 €, pour FO, ce type de dépense pourrait être engagé par le budget de l'action sociale;
- stage prioriser ses activités et contrôle du stress : 2300 €. Une telle formation constitue un emplâtre sur une jambe de bois. Pour mieux organiser notre travail et gérer le stress, il faut commencer par recruter des agents statutaires supplémentaires. Proposer un tel stage à nos collègues, c'est leur dire : dites moi combien d'agents manquent dans votre service et je vous dirai comment vous en passer !

En revanche, FO est favorable à l'achat de deux stores pour le nouveau site d'Apt et d'un char à bras pour le transport des poubelles de 358 €.

Par ailleurs, la délégation a proposé l'organisation d'un stage prévention et maîtrise des risques canins, qui pourrait notamment être utile aux géomètres du département.

5 Suivi des registres SST, accidents de services et fiches de signalements :

D'une manière générale, peu de fiches de signalements ont été déposées ces derniers mois.

6 Présentation SIGNALFIP :

Cette nouvelle application dématérialisée permet de déclarer pour le moment les incidents liés aux relations avec les usagers et d'en évaluer la gravité, tout en informant directement l'assistant de prévention et le chef de service. Ce dispositif portera à terme sur tous les autres incidents relationnels.

L'application est accessible à tous à partir de « Mon espace RH ».

7 Restauration collective sur l'ensemble des sites de la DDFIP

Cité administrative : pour rappel, à partir du 1^{er} juin et pour une durée minimale de six mois, le RIA sera fermé. Un conventionnement devrait être signé avec le Grand Hôtel, où les agents pourraient se restaurer entre 11h30 et 13h30. Un site de réservation serait prévu pour les repas. Il faudrait les réserver sur un délai de trois jours. L'accès serait réservé aux agents de la DISI, de la DIRCOFI et de la DDFIP.

Une subvention serait versée par le Secrétariat Général du Ministère afin que les prix restent sensiblement les mêmes pour les agents par rapport à ceux pratiqués au RIA.

FO a précisé que, pour les sites d'Orange, Cavaillon et Carpentras, les restaurants avec lesquels l'administration a signé des conventionnements ne sont pas proches des CDFIP. La délégation a demandé si la réglementation prévoyait un allongement de la plage fixe méridienne lorsque les lieux de restauration sont éloignés des CDFIP. La Direction n'a pas répondu sur ce point.

Par ailleurs, FO a demandé si des solutions de substitution étaient prévues lorsque les restaurants administratifs ou conventionnés par l'administration sont fermés. La Direction a indiqué que l'administration a l'obligation d'en trouver lorsque ces établissements sont fermés plus d'un mois.

Au CC PRO de Carpentras, des négociations sont en cours avec l'antenne universitaire agricole, qui dispose d'une cantine à proximité de ce nouveau centre.

8 Suivi des travaux immobiliers: point sur les sites d'Apt, Cavaillon, Avignon (P348), Carpentras

Cavaillon : la date de réception des travaux est prévue le 21 mars prochain. En ce qui concerne l'aménagement du PCR, il est prévu la semaine du huit avril.

Apt : des difficultés matérielles sont soulevées dans ce service qui vient à peine d'ouvrir ! FO a notamment relevé les problèmes suivants :

- deux bureaux sans stores au SIE,
- un SAS qui fonctionne mal à l'entrée du CDIFP;
- le hall d'entrée est insuffisamment chauffé ;
- la porte de la salle de convivialité, qui doit être changée.

CC PRO Carpentras : les représentants des personnels ont dénoncé l'absence d'accès au bâtiment pour les Personnes à Mobilité Réduite et l'installation de salles de travail au rez de jardin du bâtiment. En outre, il n'y a pas d'ascenseur dans ce bâtiment installé sur trois étages.

Cité administrative : un point a été fait sur l'installation des brigades de vérification départementales salle des Corps Saints, bâtiment deux. L'administration a informé qu'elle prévoyait l'installation de bureaux en flex-office. Il y aura moins de postes de travail que d'agents pour ces services. FO a dénoncé cette nouvelle organisation de l'espace de travail. Pour notre syndicat, chaque agent doit disposer de son propre bureau, même s'il est nomade ! FO a rappelé qu'à l'heure actuelle, nos collègues vérificateurs travaillent à deux par bureau. Dans leurs nouveaux locaux, ils seront en open-space ! La Direction l'admet, cette organisation de l'espace est bien un moyen de nous adapter à la diminution des surfaces.

9 Calendrier des visites par la formation spécialisée :

- Cavaillon : mi-avril ;
- Carpentras CH : courant juin

10 Questions diverses

FO a signalé la fatigue des agents des SGC en général et de ceux de Pertuis en particulier liée au rendu des comptes de gestion. Les agents de ces services les rendent le plus rapidement possible pour permettre aux collectivités locales de voter leurs budgets le 15 avril.

Toutefois, ce travail les fatigue de plus en plus, du fait des diminutions d'effectifs constantes dans les services ! Une raison de plus de recruter des agents statutaires dans notre DDFIP !

Bulletin d'adhésion

Nom : Prénom :

Grade et Echelon au 1^{er} janvier 2024 : N° DGFIP :

Service: Quotité de travail : %

Adresse (pour recevoir les revues) :

Tél : E-Mail :

Déclare adhérer au Syndicat National F.O. des Finances Publiques (F.O. DGFIP)

Fait à le (signature)

Bulletin d'adhésion à retourner à :

- Christian PERNOT : Secrétaire Départemental (Tél. : 06 68 62 20 30) - PCE Avignon ou - Thierry VALL (Trésorier FO DGFIP 84) – PCR
Vaucluse, Cité administrative, BP 31091, Avenue du 7ème Génie, 84097 AVIGNON CEDEX 9 (ou PCR Vaucluse au CFP de Cavillon)